

ANNEXE M

Plan d'urgence actuel des sites K-1, K-3 et K-4

PLAN D'URGENCE

CONFIDENTIAL

Site K-1 : 9997, rue Hochelaga, Montréal-Est
Site K-3 : 9894, rue Ste-Julie
Site K-4 : 10 000, rue Notre-Dame Est

APPROUVÉ PAR

30 MAR. 2005

1. ÉVALUER LA SITUATION

2. ÉTABLIR LA COMMUNICATION

POLICE	911
POMPIER	911
AMBULANCE	911
CANTERM	(514) 645-6580

3. PROTÉGER LES VIES

4. PREMIÈRES ÉTAPES D'INTERVENTION

1. Éliminer les sources inflammables
2. Arrêter la pompe
3. Appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence
4. Fermer la valve du séparateur
5. Ordoner l'arrêt de tous les chargements / déchargements

INTERVENIR
SELON LA
SITUATION

Incendie - Explosion
(Procédures d'évacuation)

Camion - Train

Déversement

POLITIQUE DE L'ENTREPRISE ET PLAN DE PRÉVENTION

ÉVALUER LA SITUATION

- 1. Prendre un instant pour analyser l'ampleur de la situation.**
- 2. S'assurer que votre vie et celles de vos collègues de travail n'est pas en danger.**
- 3. Communiquer l'information aussi précise que possible aux intervenants d'urgence.**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

1. QUI signale l'urgence ?

Nom : _____
 Nom : _____
 Date : _____

Tél. : _____
 # Tél. : _____

2. QUAND l'événement est-il survenu ?

Date : _____
 Selon qui : _____

Heure : _____

3. Quel TYPE d'événement est-ce (cocher une ou plusieurs cases) ?

- Incendie / Explosion
- Déversement
- Accident impliquant un véhicule (train/camion)
- Terrorisme
- Autres

4. Coordonnées du tiers impliqués (si applicable) :

Nom : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____

Tél. : _____

5. PERSONNE RESSOURCE sur le lieux ?

Nom : _____

Tél. : _____

6. Y a-t'il des blessés ou des personnes en dangers ?

7. Identifier les produits déversés :

CAS : _____
 Nom du produit : _____

8. COMBIEN de produit s'est déversé ?

9. Quels CONTACTS a été établi et qui a été appelé ?

	Oui	Nom du contact	# Tél.	Qui a appelé ?	Date/Hre
Police :					
Pompier :					
Ambulanc :					
MENV :					
Assureurs :					

... autres contacts établis ?

Nom du contact	# Tél.	Qui a appelé ?	Date/Hre

RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE D'URGENCE

* SELON LE CAS

POMPIER	POLICE	AMBULANCE
911		
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT		
1-866-694-5454		
[REDACTED]		
COMPAGNIES DE POMPAGE		
[REDACTED]		
ENTREPRENEURS PÉTROLIERS		

OPÉRATEUR EN SERVICE	
----------------------	--

SUPERVISEUR ASPHALTE ET SECURITE	
Urgence 24h	:
Travail	:
Cellulaire	:
Pagette	:
Maison	:

SUPERVISEUR DES OPERATEURS	
Urgence 24h	:
Travail	:
Cellulaire	:
Pagette	:
Maison	:

DECLENCHEUR PLAN MESURES D'URGENCE SUPERVISEUR ASPHALTE ET SECURITE	
Urgence 24h	:
Travail	:
Cellulaire	:
Pagette	:
Maison	:

EQUIPE D'ENTRETIEN	
Urgence 24h	:
Travail	:
Cellulaire	:
Pagette	:
Maison	:
Urgence 24h	:
Travail	:
Cellulaire	:
Pagette	:
Maison	:
Urgence 24h	:
Travail	:
Cellulaire	:
Pagette	:
Maison	:

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS DIRECTEUR CONSTRUCTION ET ENTRETIEN	
Urgence 24h	:
Travail	:
Cellulaire	:
Pagette	:
Maison	:

COORDONNATEUR AUX MESURES D'URGENCE DIRECTEUR TERMINAL ET ENVIRONNEMENT	
Urgence 24h	:
Travail	:
Cellulaire	:
Pagette	:
Maison	:

DIRECTEUR DES OPERATIONS TERMINAUX	
Urgence 24h	:
Travail	:
Cellulaire	:
Pagette	:
Maison	:

RESPONSABLE DES FINANCES PRÉSIDENT	
Urgence 24h	:
Travail	:
Cellulaire	:
Pagette	:
Maison	:

PLAN D'URGENCE - SITES K-1, K-3, K-4
CANTERM

RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE D'URGENCE

*** MÉDIAS ***

Si les médias sont impliqués ...

- 1 L'unique personne mandatée pour parler aux médias est le porte-parole de l'entreprise, l
- 2 **NE PAS** commenter l'événement;
- 3 Dire aux médias que le porte-parole de l'entreprise sera présent pour expliquer la situation, sans plus;
- 4 **Contact**er sans délai le porte-parole;
- 5 Dans le cas où . ne serait pas rejoinable, **contacter immédiatement M.**
- 6 Dans tous les cas d'incidents susceptibles d'être couvert par les médias et pouvant nuire à l'image de la compagnie, le président de la compagnie doit être avisé dans les plus brefs délais.

	Numéros de téléphopne				
	Urgence 24h	Travail	Cellulaire	Pagette	Maison

ATTENTION !!

- Les intérêts de journalistes ne sont pas les mêmes que ceux de Canterm.
- Afin de veiller à l'image de l'entreprise et d'assurer la sécurité et la quiétude du public, seul le porte-parole de l'entreprise a l'autorisation de parler aux médias.

PROTÉGER LES VIES

CLSC de Montréal

Adresse : 9403, rue Sherbrooke Est

Tél. :

CENTRE ANTIPOISON

PREMIERS SOINS

INTOXICATION

Les vapeurs des produits pétroliers tendent à prendre la place de l'oxygène dans l'atmosphère.

La respiration des vapeurs en quantité suffisante peut causer l'asphyxie.

S'il y a un malaise causé par le contact ou l'inhalation d'hydrocarbures, s'éloigner du site et consulter la fiche signalétique du produit.

BLESSURES

S'il y a des blessés, ne pas déplacer les individus si l'endroit où ils sont est

INHALATION

Transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, la réanimer.

Localisation des trousseaux de premiers soins

K-1

Bureau,
au mur en entrant

K-3

Cuisine

K-4

Cuisine

YEUX OU PEAU

YEUX : En cas de contact avec la substance, laver immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes.

PEAU : Laver la peau au savon et à l'eau.
BRÛLURE BITUME : Procédure à suivre disponible au K-4.

INGESTION

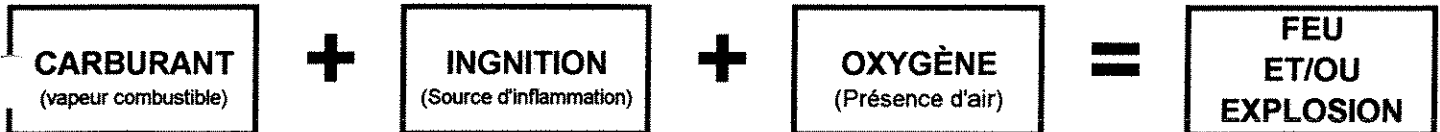
Ne jamais faire avaler quoique se soit à une personne inconsciente (voir fiches signalétiques).

NE PAS FAIRE VOMIR
Si la personne vomit de façon spontanée, garder les voies respiratoires dégagées.

N.B. RETIRER LES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES CONTAMINÉS

**POUR PLUS D'INFORMATION
CONSULTER LES FICHES SIGNALÉTIQUES**

INCENDIE - EXPLOSION



... S'IL MANQUE UN DE CES TROIS ÉLÉMENTS, IL N'Y AURA PAS DE FEU, NI D'EXPLOSION



N.B. POUR PLUS D'INFORMATION, VOIR SECTION "PROTÉGER LES VIES" ET CONSULTER LES FICHES SIGNALÉTIQUES

UN INCENDIE SE DECLARE...

Premier Intervenant	Rester calme !!
Premier Intervenant	Aviser coéquipier par radio
Premier Intervenant	Appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence
Premier Intervenant	Éliminer les sources inflammables (moteur)
Premier Intervenant	Tenter d'intervenir à l'aide d'un extincteur
TOUR DE CONTRÔLE	Couper le courant
TOUR DE CONTRÔLE	CONTACTER : Pompier => Collaborer avec eux et suivre leurs directives Directeur de Canterm Radio => Avis de feu : Demander 3 employés Canterm sur le site
Premier Intervenant	Fermer la vanne des égouts

RISQUE D'EXPLOSION	
Tour de contrôle	<u>Message Intercom</u> Éliminer les sources inflammables (moteur)
Tour de contrôle	SONNER L'ALARME ÉVACUATION
Employé Canterm	Interdire l'entrée sur le site
Tous les employés	ÉVACUATION Se rendre au lieu de rassemblement
Pompiers	ÉVACUATION DE LA POPULATION
Responsable des communications	Démarrer la stratégie de communication pour les médias

PAS DE RISQUE D'EXPLOSION	
Tour de contrôle	<u>Message Intercom</u> Évacuer camion du site
Employé Canterm #1	Contrôler la SORTIE du site
Employé Canterm #2	Interdire l'ENTRÉE sur le site
Employé Canterm #3	Rampe de chargement

RÉTABLISSEMENT	
Pompiers	Confirmer l'état sécuritaire des lieux
Directeur du Terminal	Ordonner la reprise des opérations
Directeur du Terminal	Rédiger un rapport d'événement et apporter des recommandations au plan d'urgence

RÉTABLISSEMENT

LIEUX DE RASSEMBLEMENT		
K-1	K-3	K-4
Stationnement ou sortie des camions	Stationnement ou près de la clôture entrée Lakeland	Stationnement ou près de la clôture entrée Lakeland

PROCÉDURE D'ÉVACUATION

ALARME DECLENCHEE ORDRE D'ÉVACUER CONFIRMÉ

OPÉRATEUR EN SERVICE

1. Ordonner l'arrêt de tout chargement, déchargement de camion.
2. Peser sur bouton d'arrêt d'urgence sur le rack de chargement.
3. Fermer les vannes des égouts (K-1).
4. Se rendre au lieu de rassemblement indiqué à la page précédente.
5. Établir la communication selon le cas
(voir répertoire téléphonique d'urgence).

TOUTES LES PERSONNES SUR LE SITE

1. Arrêter tout chargement, déchargement de camion.
2. Se rendre au lieu de rassemblement indiqué à la page précédente.
3. Vérifier si tout le monde est présent.
4. Attendre les instructions.

VOISINS IMMÉDIATS

Aviser les voisins immédiats *si nécessaire

K-1

() : ()
() : ()

K-3

() : ()

K-4

() : ()

CAMION - TRAIN



PREMIÈRE INTERVENTION = PROTÉGER LES VIES



N.B. POUR PLUS D'INFORMATION, VOIR SECTION "PROTÉGER LES VIES" ET CONSULTER LES FICHES SIGNALÉTIQUES

ACCIDENT IMPLIQUANT UN CAMION

Premier intervenant	Éliminer les sources inflammables (moteur)
---------------------	--

Premier intervenant	Ne pas déplacer le camion avant que le site soit sécuritaire
---------------------	--

ACCIDENT IMPLIQUANT UN TRAIN

Premier intervenant	Éliminer les sources inflammables (moteur)
---------------------	--

N.B. Une urgence peut en déclencher une autre... Référez-vous aux sections "Incendie / Explosion" et "Déversement" selon le cas

En cas d'incertitude communiquer avec [REDACTED]

[REDACTED]
(Services 24h)

L'organisme pourra proposer des actions spécifiques à prendre et donner les informations techniques nécessaires à ceux qui sont impliqués dans des accidents/incidents avec matières dangereuses.

DÉVERSEMENT

PREMIÈRE INTERVENTION = PROTÉGER LES VIES

N.B. POUR PLUS D'INFORMATION, VOIR SECTION "PROTÉGER LES VIES" ET CONSULTER LES FICHES SIGNALÉTIQUES

Opérateur du Terminal de Canterm

Fermer la valve du réservoir

SI DÉVERSEMENT PENDANT RÉCEPTION D'UN BATEAU

Opérateur du Terminal de Canterm

Appel par radio l'opérateur du Quai Canterm pour faire arrêter les pompes du bateau

Opérateur du Terminal de Canterm

CONTACTER :

Pompier => Collaborer avec eux et suivre leurs directives
Directeur de Canterm
Ministère de l'environnement

Employé Canterm

Interdire l'entrée sur le site

Opérateur du Terminal de Canterm

Ordonner l'arrêt de tous les chargements / déchargements

Opérateur du Terminal de Canterm

Message Intercom :
"Évacuer camion du site"
(S'assurer qu'il n'y a pas de risques d'explosion)

Employé Canterm #1

Rampe de chargement :
Gérer l'évacuation des camions

Employé Canterm #2

Contrôler la sortie des camions

Opérateur du Terminal de Canterm

Rapporter la situation au
Directeur du Terminal dès son arrivée

LE PRODUIT S'ÉCOULE DANS LES ÉGOUTS

Opérateur du Terminal,
MENV et pompiers Tenter de déterminer
quelle direction a pu
prendre le produit.

LE PRODUIT S'ÉCOULE À L'EXTÉRIEUR DE LA DIGUE, DANS LE SOL

Opérateur du terminal Faire un remblai de
sable, de terre ou de
neige.

Opérateur du terminal Étendre de l'absorbant
ou de la neige afin
d'imbiber le produit.

Opérateur du terminal Ramasser le produit à
l'aide du camion
vacuum ou faite appel à
une compagnie de
pompage.

**S'assurer que les matières dangereuses
résiduelles sont entreposées correctement.**

Ministère de l'Environnement

Confirmer l'état sécuritaire des lieux

Directeur du Terminal

Ordonner la reprise des opérations

DÉVERSEMENT

PHASE DE RÉTABLISSEMENT

<u>ACTIVER LE PROCESSUS DE NETTOYAGE</u>	
Directeur du Terminal	S'assurer de pomper ou de faire pomper le produit déverser par une entreprise de pompage.
Directeur du Terminal et ministère de l'Environnement	Retirer les sols contaminés, s'il y a lieu.
Directeur du Terminal et ministère de l'Environnement	Prendre des échantillons de sol dans le fond de l'excavation et dans le tas de sol excavé.
Directeur du Terminal et ministère de l'Environnement	Disposer des sols et des matériaux de nettoyage par l'entremise d'un consultant en environnement.
Directeur du Terminal et ministère de l'Environnement	Entre temps, s'assurer d'entreposer sécuritairement les matières contaminées (ex. : déposer les sols sur de la polythène).
Directeur du Terminal	Rédiger un rapport d'événement, remplir le rapport de rétablissement et apporter des recommandations au plan de mesures d'urgence.

POLITIQUE DE L'ENTREPRISE

&

PLAN DE PRÉVENTION

CONFIDENTIAL

APPROUVÉ PAR

30 MAR. 2005

TABLE DES MATIÈRES

POLITIQUE DE L'ENTREPRISE.....	3
MISE À JOUR ET DISTRIBUTION DU PLAN D'URGENCE.....	4
REGISTRE DES RÉVISIONS.....	5
STRUCTURE INTERNE D'INTERVENTION.....	6
ROLES ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS.....	7
DESCRIPTION DES TERMINAUX.....	13
INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS.....	15
EXERCICES D'URGENCE.....	18
SCÉNARIOS D'URGENCE.....	19
CALCUL ET SCÉNARIO D'UNE EXPLOSION D'UN NUAGE DE VAPEUR INFLAMMABLE.....	23

POLITIQUE DE L'ENTREPRISE

OBJECTIF :

Ce plan d'urgence a pour but de protéger la santé et la vie des personnes exposées ainsi que de préserver la qualité de l'environnement. Plus spécifiquement, la planification des mesures d'urgence a comme objectifs :

- de prévenir les accidents reliés à l'entreposage et à la manutention des matières dangereuses sur les sites K-1 et K-4 de l'entreprise;
- de minimiser les risques encourus par les employés et la population environnante;
- de diminuer les risques de dommages à la propriété publique et privée;
- de réduire l'impact d'un déversement ou d'un sinistre majeur sur l'environnement;
- de permettre une intervention rapide et efficace en cas d'accidents;
- d'atténuer les pertes matérielles et celles reliées à l'arrêt de production;
- de réduire le temps et les coûts nécessaires au rétablissement des opérations.

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE :

Terminaux Canadiens Can Term inc. s'engage à respecter les dispositions prévues dans ce plan d'urgence et accepte la responsabilité des actions à prendre pour protéger les employés, la population et l'environnement.

Terminaux Canadiens Can Term inc. communiquera toute information pertinente aux intervenants du milieu municipal, gouvernemental et aux organismes concernés par la gestion des matières dangereuses.

Terminaux Canadiens Can Term inc. reconnaît l'importance prépondérante des programmes de prévention et de formation des employés pour réduire au minimum les risques d'accidents industriels majeurs. L'entreprise continuera à investir le temps et les ressources nécessaires pour maintenir à jour les connaissances et les pratiques ayant trait à la gestion sécuritaire de ses produits.

En cas d'urgence environnementale, Terminaux Canadiens Can Term inc. assumera ses responsabilités en conformité avec les lois et codes de pratiques industriels légaux en vigueur, et de manière à minimiser les inconvénients pour le personnel et la population affectée.

MISE À JOUR DU PLAN D'URGENCE

La mise à jour du plan d'urgence des sites K-1, k-3 et K-4 doit être faite **annuellement**. Par contre, les **modifications concernant les numéros de téléphones** du répertoire téléphonique d'urgence **doivent être faites continuellement**.

Le Directeur du Terminal & Environnement, a la responsabilité de s'assurer que les mises à jour du plan d'urgence sont effectuées annuellement et que les détenteurs reçoivent les mises à jours.

DISTRIBUTION DU PLAN D'URGENCE

SITE K-1

Localisation	Détenteur	Titre	Nombre de copie
Bureau		Directeur – Opérations des Terminaux (Plan original)	1
Tour de contrôle		Directeur du Terminal & Environnement	1
Bureau		Superviseur des opérateurs	1

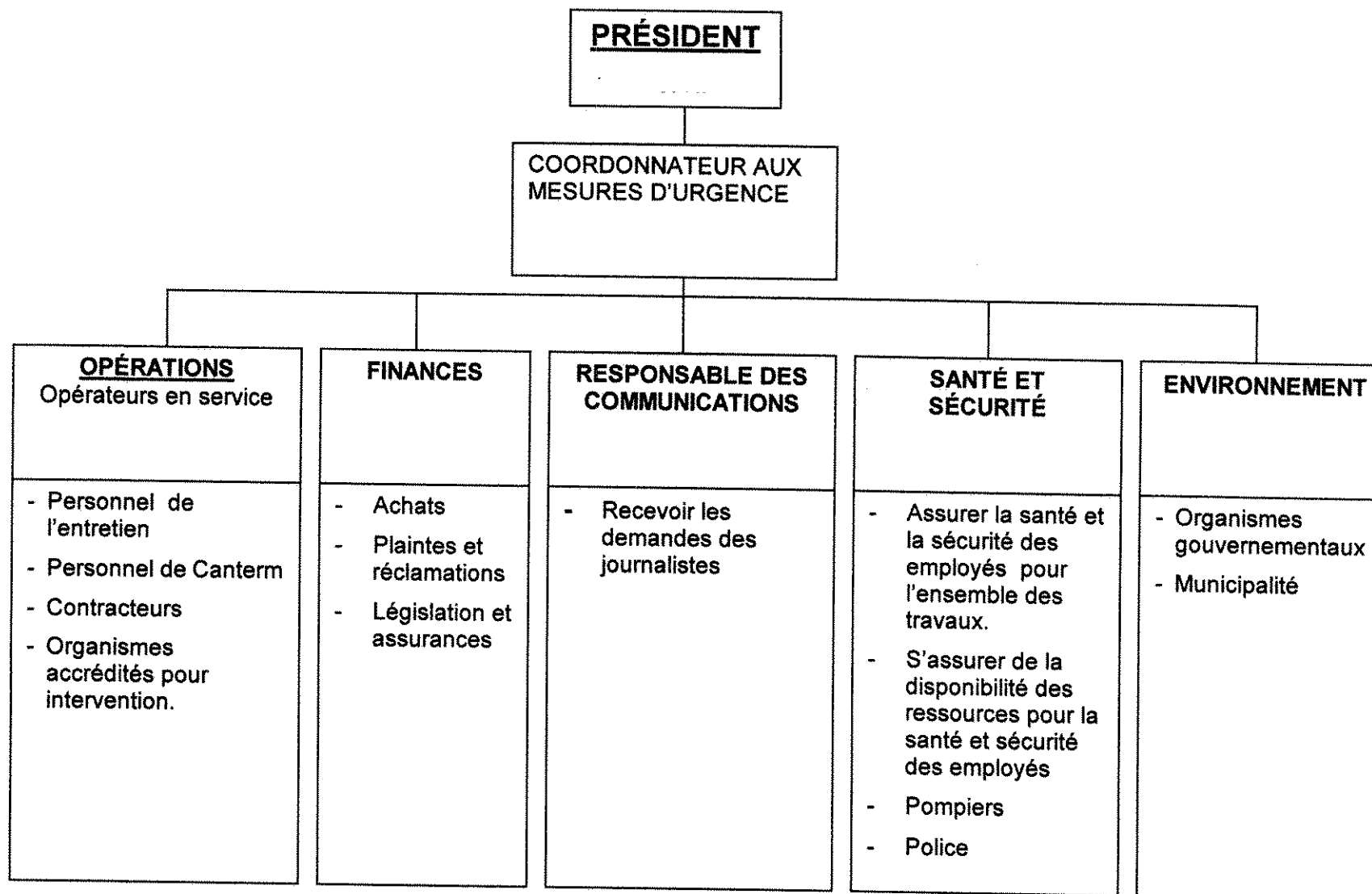
SITE K-3

Localisation	Détenteur	Titre	Nombre de copie
Bureau		Directeur du Terminal K-3	1
Bureau			1

SITE K-4

Localisation	Détenteur	Titre	Nombre de copie
Bureau		Superviseur Asphalte & Sécurité	1
Tour de contrôle		Opérateurs	1

STRUCTURE INTERNE D'INTERVENTION D'URGENCE



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS L'ÉQUIPE D'URGENCE CANTERM

RESPONSABLES DES FINANCES

RÔLE

**** ÉTABLIR UN SYSTÈME DE FINANCES EFFICACE LORS D'UNE INTERVENTION D'URGENCE ****

RESPONSABILITÉS

PRÉVENTION

INTERVENTION

RÉTABLISSEMENT

- Maintenir un système de finances facilitant les autorisations de dépenses en cas de situation d'urgence et comptabiliser l'ensemble des dépenses reliées à l'intervention.
- Établir une procédure pour la mise en place d'un centre de traitement des plaintes et des réclamations en cas d'incident ayant des conséquences fâcheuses pour la population environnante.

- Mettre en place rapidement le système de finance facilitant les autorisations de dépenses.
- Comptabiliser l'ensemble des dépenses reliées à l'intervention.
- Informer le coordonnateur principal et l'administration principale des dépenses relatives à l'intervention.
- **ACCIDENT MAJEUR** : Mettre en place un centre de traitement des plaintes et des réclamations (en collaboration avec les ajusteurs d'assurances).
- **ACCIDENT MAJEUR** : Informer le public.

- Rédiger un rapport de l'état financier suite à l'intervention.
- Organiser le comité d'enquête suite à l'incident avec le superviseur asphalte et sécurité.
- Apporter les recommandations.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS DE L'ÉQUIPE D'URGENCE CANTERM

MEMBRES DE L'ENTRETIEN DE CANTERM		
<u>RÔLE</u>		
<u>** COLLABORER AVEC LES INTERVENANTS DANS LA MESURE DE SES POSSIBILITÉS**</u>		
<u>RESPONSABILITÉS</u>		
PRÉVENTION	INTERVENTION	RÉTABLISSEMENT
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les risques associés à une intervention lors d'un accident/incident. - Recevoir l'information et la formation nécessaire pour assurer sa sécurité lors d'une situation d'urgence. - Ne pas bloquer les routes d'accès aux sites. - Respecter les procédures de sécurité et les consignes de la compagnie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Si premier intervenant sur les lieux d'un sinistre, lancer l'appel d'urgence. - Si appeler en renfort, obéir à l'appel d'urgence sans hésiter. - Arrêter ou immobiliser sa machine ou l'équipement dont il a charge sans mettre sa vie ou sa sécurité ou celles des autres en péril. - Se rendre sur le site de l'incident dans les plus brefs délais. - Se conformer aux directives. 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au comité d'enquête. - Apporter commentaires et recommandations.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS DE L'ÉQUIPE D'URGENCE CANTERM

COORDONNATEUR DES MESURES D'URGENCE
 Directeur des Terminaux et Environnement

RÔLE

**** ASSURER LA PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCRITÉ DES TRAVAILLEURS ET DE L'ENVIRONNEMENT****

RESPONSABILITÉS

PRÉVENTION

INTERVENTION

RÉTABLISSEMENT

- Nommer les responsables de la prévention.
- Former l'équipe d'urgence Canterm.
- Fournir les outils nécessaires pour une intervention d'urgence.
- Élaborer un programme de formation et d'exercice concernant les mesures à prendre en cas d'urgence.
- S'assurer que les employés reçoivent une formation adéquate.
- S'assurer que le plan d'urgence est mis à jour annuellement et que les corrections sont transmises à tous les détenteurs.
- Reconnaître le centre de coordination des mesures d'urgence.

- Évaluer la situation.
- Aviser les responsables du bureau chef de la compagnie et leur transmettre un rapport périodique sur la situation.
- Coordonner l'intervention
- **ACCIDENT MAJEUR** : Mettre en place le centre de coordination des mesures d'urgence.

- Rédiger un rapport suite à l'intervention d'urgence.
- Participer à l'élaboration du plan d'action visant à rétablir la situation et à rétablir les lieux.
- Participer au comité d'enquête.
- Apporter commentaires et recommandations.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS DE L'ÉQUIPE D'URGENCE CANTERM

RESPONSABLES DES COMMUNICATIONS

Directeur construction et entretien

RÔLE

**** TRAITER LES DIFFÉRENTES DEMANDES D'INFORMATION EXTERNES ET ÉTABLIR DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION****

RESPONSABILITÉS

PRÉVENTION

INTERVENTION

RÉTABLISSEMENT

- Établir des stratégies de communication en collaboration avec le président pour divulguer l'information à l'externe (médias, public).
- Établir un système de documentation d'un incident nécessitant une intervention d'urgence (ex. : rapports d'opération, rapports sur l'évolution de la situation, photos, vidéos).

- Prendre connaissance de l'état de la situation dans les plus brefs délais.
- Valider les informations auprès des différents responsables.
- Recueillir et classer les informations concernant la situation et les interventions (ex. : rapports, photos, vidéos).
- Recevoir les demandes des journalistes et du public, les traiter (ex. : résumé prioriser) et transmettre un compte-rendu au président.
- Mettre en place les stratégies de communication (ex. : communiqués de presse, points de presse, conférences de presse, accréditations des journalistes).
- **ACCIDENT MAJEUR IMPLIQUANT LES MÉDIAS** : Mettre en place un centre de presse pour accueillir les représentants des médias.

- Rédiger un rapport concernant la stratégie de communication à l'externe.
- Participer au comité d'enquête.
- Apporter commentaires et recommandations.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS DE L'ÉQUIPE D'URGENCE CANTERM

<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 0 auto; width: 80%;"> <p style="text-align: center;">SUPERVISEUR ASPHALTE & SÉCURITÉ Directeur – Opération-Asphalte</p> </div> <p style="text-align: center;"><u>RÔLE</u></p> <p style="text-align: center;"><u>** Assurer la santé des employés Canterm**</u></p>		
<p style="text-align: center;"><u>RESPONSABILITÉS</u></p>		
PRÉVENTION	INTERVENTION	RÉTABLISSEMENT
<ul style="list-style-type: none"> - Recevoir une formation appropriée à son rôle d'intervenant lors des situations d'urgence. - Organiser l'exercice de simulation d'un accident (une fois par année). - Émettre un rapport suite l'exercice de simulation incluant les recommandations. - Assurer le suivi des normes dans le domaine de la santé et de la sécurité des travailleurs. - Effectuer la mise à jour du plan d'urgence en collaboration avec le Directeur du Terminal & Environnement. - Vérifier les équipements d'interventions d'urgence et veiller à ce qu'ils soient en bon état. - Désigner un responsable en son absence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Déclencher le plan d'urgence. - Assurer la sécurité des employés tout au long de l'intervention. - Vérifier que toutes les mesures sont prises pour assurer la santé et la sécurité des employés lors de l'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un rapport concernant la sécurité des employés pendant l'intervention d'urgence. - Organiser et animer le Comité d'enquête suite à l'incident. - Apporter commentaires et recommandations.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS DE L'ÉQUIPE D'URGENCE CANTERM

<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 0 auto; width: 80%;"> <p style="text-align: center;">RESPONSABLE DES OPÉRATIONS Superviseur des opérateurs ou Opérateur en service</p> </div> <p style="text-align: center; margin-top: 10px;"><u>RÔLE</u></p> <p style="text-align: center;"><u>** Assurer la santé des employés Canterm**</u></p>		
<u>RESPONSABILITÉS</u>		
PRÉVENTION	INTERVENTION	RÉTABLISSEMENT
<ul style="list-style-type: none"> - Recevoir une formation appropriée à son rôle lors des situations d'urgence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Déclencher le plan d'urgence. - Interrompre immédiatement les opérations de chargement et de déchargement. - Mettre en place les mesures de confinement requis pour la première heure. - Recevoir les demandes du coordonnateur des mesures d'urgence, les analyser et commander les actions à exécuter. - Diriger l'équipe d'intervention jusqu'à l'arrivée du coordonnateur des mesures d'urgence. - Assurer l'assistance aux différents responsables lorsque requis. - Obtenir de l'aide externe (pompiers de Montréal-Est, entrepreneurs, etc.) si nécessaire. - Informer le coordonnateur des mesures d'urgence de l'état de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au bilan de l'incident. - Apporter commentaires et recommandations.

DESCRIPTION DES TERMINAUX

Terminal K-1

9997, rue Hochelaga
Montréal (Québec)
H1L 2S1

Heures d'ouverture : ouvert 24h par jour, 7 jours par semaine.

Équipements :

- 5 Rampes de chargements pour camion
- 24 Bras de chargement (14 par le haut et 10 par le bas)
- 2 Rampes de chargement pour wagon
- 5 Bras de chargement
- 23 Réservoirs

Produits :

Essence
Distillats
Méthanol
Colorant
Éthanol

Terminal K-3

9894, rue Ste-Julie
Montréal (Québec)
H1L 3R9

Heures d'ouverture : ouvert 24h par jour, 7 jours par semaine.

Équipements :

- 9 Réservoirs

Produits :

Essence
Mazout Marin
Méthane

DESCRIPTION DES TERMINAUX

Terminal K-4

10 000, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H1B 2T7

Heures d'ouverture : ouvert 24h par jour, 7 jours par semaine.

Équipements :

- 3 Rampes de chargement
- 6 Bras de chargement pouvant recevoir 6 camions
- 7 Réservoirs

Produits :

UAN (urea ammonium nitrate solution)

Bunker marin

HCB (Hydrocracker bottoms)

Asphalte

INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS

Terminal K-1

Équipements	<u>Qté</u> <u>et/ou</u> <u>No. de</u> <u>série</u>	Localisation	Commentaires
Bornes fontaines	12		
Camion Vacuum	1		
Douche oculaire	1		
Extincteurs			
5 ABC	1		
10 ABC	130268	Bureau (André)	
	56354	Tour de contrôle – Entrée des opérateurs	
10 PK-C	644740	Laboratoire	
	178271	Brûleur	
20 PK-C	594851	Salle des opérateurs (en bas)	
20 PK	813	Chambre Incendie	
	816	Rampe de chargement #1	
	818	Rampe de chargement #2	
	802	Rampe de chargement #3	
	803	Rampe de chargement #4	
	815	Rampe de chargement #5	
	804	Rampe de chargement #6	
	817	Récupérateur de vapeur	
	812	Brûleur	
	814	Brûleur	
30 BC		Chambre électrique	
150 PK	37200	Brûleur extérieur	
(extincteur sur roue)	73758	Brûleur extérieur	
	638528	Brûleur extérieur	
		Brûleur extérieur	
Système à mousse pour protéger réservoir à essence	1		
Trousse de premiers soins	1	Bureau, au mur en entrant	
Radio (walkie talkie)	5		
Absorbant	oui		

INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS

Terminal K- 3

Équipements	<u>Qté</u> <u>et/ou</u> <u>No. de</u> <u>série</u>	Localisation	Commentaires
Camion Vacuum			
Douche oculaire			
Extincteurs			
10 ABC			
20 ABC			
10 PK-C			
20 PK			
30 PK-C			
150 PK (extincteur sur roue)	2	Brûleur extérieur	
Trousse de premiers soins		Cuisine	
Radio (walkie talkie)			
Absorbant			

INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS

Terminal K-4

Équipements	Qté et/ou No. de série	Localisation	Commentaires
Camion Vacuum			
Douche oculaire	1		
Extincteurs			
10 ABC	#56348	Café-Bureau	
	#56349	Cafétéria des employés	
	#328799	Spare	
20 ABC	#89573	Garage	
10 PK-C	-	Chambre électrique H-Q	
20 PK	#75022	Rampe de chargement #7	
	#75023	Rampe de chargement #8	
30 PK-C	#612551	Parc des réservoirs	
150 PK (extincteur sur roue)	#54615	Rampe de chargement	
	#328799	Rampe de chargement	
Trousse de premiers soins	1	Cuisine	
Radio (walkie talkie)	1		
Absorbant	oui		

EXERCICE D'URGENCE

Canterm prévoit deux (2) exercices d'urgence par année soit au printemps et à l'automne (selon les disponibilités).

Tous les employés disponibles de Canterm participent à l'exercice.

Un formulaire (scénario) est complété, décrivant les minutes de l'exercice.

Suite à l'exercice, les employés de Canterm se réunissent et discutent des points positifs et négatifs de l'exercice. Un résumé de la réunion est complété.

SCÉNARIO D'INTERVENTION MINUTE PAR MINUTE – DÉVERSEMENT D'ESSENCE

	TEMPS ESTIMÉ	JOUR	TEMPS RÉEL		FAIT PAR	MISSION
			INITIAL	TERMINAL		
	-		21h00		Pendant une réception d'essence par bateau, une rupture d'un conduit à l'entrée du réservoir #1 survient à 21h00. Il en résulte une fuite de 30m ³ . <u>Conditions météorologiques</u> <ul style="list-style-type: none"> - Direction du vent : Provenance du sud-ouest - Vitesse du vent : 13 km/h - Température extérieure : 20°C - Ciel : Clair 	
1	0 :01	Jour 1	21h00	21h01	Opérateur Terminal de Canterm	Appelle par radio l'opérateur du quai de Canterm pour faire arrêter les pompes du bateau et venir l'assister.
2	0 :10	Jour 1	21h01	21h11	Opérateur Terminal de Canterm	Ferme la valve du réservoir #1 et la valve principale du pipeline dans la pomperie.
3	0 :03	Jour 1	21h11	21h14	Opérateur Terminal de Canterm	Vérifie que les valves des égouts des terrains sont fermées pour éviter un débordement du séparateur dans les égouts.
4	0 :02	Jour 1	21h11	21h13	Opérateur Terminal de Canterm	Avisé le service des incendies (911).
5	0 :02	Jour 1	21h13	21h15	Opérateur Terminal de Canterm	Avisé le Directeur du Terminal (par téléphone).
6	1 :00	Jour 1	21h13	22h13	Directeur du Terminal	Se déplace et arrive sur le site.
7	0 :02	Jour 1	21h15	21h17	Opérateur Terminal de Canterm	Demande l'aide de 2 employés Canterm.
8	0 :10	Jour 1	21h17	21h27	2 employés Canterm	Se déplace et arrive sur les lieux.
9	0 :05	Jour 1	21h17	21h22	Opérateur Terminal de Canterm	Message par Intercom : Arrêter tous les chargements aux rampes de chargement et éliminer les sources inflammables (moteur).

	TEMPS ESTIMÉ	JOUR	TEMPS RÉEL		FAIT PAR	MISSION
			INITIAL	TERMINAL		
10	0 :07	Jour 1	21h22	21h29	Opérateur Terminal de Canterm	Reçoit les pompiers à la sortie et les dirige vers le site du déversement.
11	0 :10	Jour 1	21h27	21h37	2 employés Canterm	Procède à l'évacuation des camions.
12	0 :05	Jour 1	22h37	22h42	2 employés Canterm	Rapport d'événements au Directeur du Terminal.
13	0 :02	Jour 1	22h42	22h44	Directeur du Terminal	Contacte la compagnie de récupération (nettoyage du site).
14	1 :00	Jour 1	22h44	23h44	Compagnie de récupération	Arrive sur les lieux.
15	6 :00	Jour 2	23h44	5h44	Compagnie de récupération	Pompage et nettoyage final.
16	0 :15	Jour 2	5h44	5h59	Directeur du Terminal	Retour aux activités normales.

SCÉNARIO D'INTERVENTION MINUTE PAR MINUTE – DÉVERSEMENT D'ESSENCE

	TEMPS ESTIMÉ	JOUR	TEMPS RÉEL		FAIT PAR	MISSION
			INITIAL	TERMINAL		
	-		14h00		<p>Début d'incendie dans la cabine d'un camion citerne qui est en train de charger aux rampes. Il est 14h00, un mardi du mois de décembre, 4 camions chargent à la rampe, 2 attendent pour charger.</p> <p><u>Conditions météorologiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction des vents : Provenance du nord-est - Vitesse du vent : 25 km/h - Température : -8°C - Ciel : Neige 	
1	0 :02	Jour 1	14h00	14h02	Chauffeur à la rampe de chargement	Avisé la tour de contrôle par Intercom.
2	0 :01	Jour 1	14h02	14h03	Opérateur Terminal de Canterm	Coupe le courant et sonne l'alarme.
3	0 :04	Jour 1	14h02	14h06	Chauffeur à la rampe de chargement	Maîtrisé le début d'incendie.
4	0 :01	Jour 1	14h03	14h04	Opérateur Terminal de Canterm	Avisé verbalement le Directeur du Terminal.
5	0 :02	Jour 1	14h03	14h05	Directeur du Terminal	Avisé le service des incendies (911).
6	0 :01	Jour 1	14h05	14h06	Directeur du Terminal	Avisé les chauffeurs à la rampe de chargement de se préparer à sortir leur camion de la cour.
7	0 :01	Jour 1	14h04	14h05	Opérateur du Terminal Canterm	Avis de feu sur le système de radio en spécifiant l'endroit du début d'incendie.
8	0 :01	Jour 1	14h05	14h06	3 employés Canterm	Se déplace et arrive sur le site de l'incident.
9	0 :07	Jour 1	14h06	14h13	Chauffeurs à la rampe de chargement	Camions sortis de la cour.

	TEMPS ESTIMÉ	JOUR	TEMPS RÉEL		FAIT PAR	MISSION
			INITIAL	TERMINAL		
10	0 :01	Jour 1	14h07	14h08	Directeur du Terminal	Dirige le premier employé arrivé sur les lieux à la sortie pour contrôler les camions sortant du site et attend l'arrivée des pompiers.
11	0 :01	Jour 1	14h09	14h10	Directeur du Terminal	Dirige le second employé à l'entrée du terminal pour interdire l'accès au site.
12	0 :01	Jour 1	14h10	14h11	Directeur du Terminal	Dirige le troisième vers la rampe de chargement.
13	0 :05	Jour 1	14h16	14h21	Directeur du Terminal	Autorise la sortie des camions du site.
14	0 :07	Jour 1	14h05	14h12	Pompiers	Arrive sur les lieux.
15	0 :15	Jour 1	14h12	14h27	Pompiers	Confirme l'état sécuritaire des lieux.
16	0 :30	Jour 1	14h27	14h57	Directeur du Terminal	Retour aux activités normales.

CALCUL ET SCÉNARIO D'UNE EXPLOSION D'UN NUAGE DE VAPEUR INFLAMMABLE

Objet : Rayon d'impact se rapportant à une surpression de 1 psi pour l'explosion d'un nuage de vapeur inflammable du réservoir #05 (sans plomb).

ÉQUATION 8

$$Q_r = 1,4 \times LFA \times A$$

Q_r = Taux d'émission (livres par minute) **réponse : 3, 610 livres par minutes**

LFA = Facteur de liquide à température ambiante (25°C) (tableau 6.6) **réponse : 0,05**

A = Surface de la nappe de liquide endiguée (pieds carrés) **réponse : 51, 584 pieds carrés**

Réponse : $1,4 \times 0,05 \times 51,584 = 3,610$ livres par minute

ÉQUATION 16

$Q_{10\text{ MIN}} = Q_R \times 10 \text{ minutes}$ **réponse : $3,610 \times 10 = 36,110$ livres par dix minutes**

Table de référence 6.13a ($36,110 = 0,26$ mille rayon d'impact)

Responsable sécurité/urgence

9997, rue Hochelaga
Montréal-Est (Québec)
H1L 6H7
(514) 645-6580 (402)